

Fonction publique



Rejoignez la Banque Populaire Grand Ouest :

Une banque mutualiste, responsable et engagée auprès de ses clients, de son territoire et de l'économie locale

Bénéficiez jusqu'à 200 euros versés sur votre compte pour accompagner vos premiers pas à la banque. C'est simple comme bonjour !⁽¹⁾



Faites le plein d'avantages dédiés à la Fonction publique.

Animés par les mêmes valeurs de solidarité, de responsabilité et de transparence, la CASDEN Banque Populaire, la Banque Populaire Grand Ouest et son partenaire ACEFGO proposent aux personnels de la Fonction Publique une offre affinitaire exclusive.



La CASDEN Banque Populaire, banque coopérative de la Fonction publique, vous propose une offre⁽²⁾ d'épargne, de crédits⁽³⁾ et de caution⁽⁴⁾ en partenariat avec sa filiale Parnasse Garanties.



Un système d'épargne à Points inédit : en tant que personnels de la Fonction publique, vous pouvez ouvrir un compte épargne Dépôt Solidarité CASDEN dans votre Banque Populaire Grand Ouest. Votre épargne sans limite de plafond et toujours disponible⁽⁵⁾ vous rapporte des points CASDEN⁽⁶⁾ et vous permet de faire baisser votre taux d'emprunt CASDEN⁽³⁾.



Prêt immobilier Banque Populaire Grand Ouest avec la caution⁽⁴⁾ Parnasse Garantie, filiale de la CASDEN : en tant qu'agent de la Fonction publique, vous bénéficiez, auprès de Banque Populaire Grand Ouest de conditions de financement⁽³⁾ intéressantes, sans frais de garantie grâce à l'offre de caution⁽⁴⁾ Parnasse Garantie.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les crédits à la consommation CASDEN sont notamment distribués par la Banque Populaire Grand Ouest intervenant en qualité d'intermédiaire pour la vente de crédits CASDEN à titre non exclusif. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

 Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle • Crédits photos : ©mediaphotos / Getty Images – iStock
Vous pouvez vous opposer, sans frais, à ce que les données vous concernant fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospection commerciale. Ce droit peut être exercé par courrier accompagné d'une copie de tout document d'identité portant votre signature auprès de CASDEN Banque Populaire, en vous adressant au DPO de la Casden BP à l'adresse suivante : DPO - CS 20819 CHAMPS SUR MARNE - 77447 Marne-la-Vallée Cedex 2.

(1) Offre réservée aux nouveaux clients sociétaires majeurs, dans les 6 mois à compter de l'ouverture du premier compte à vue et ce à compter du 04/10/2021. Exclusion faite des Entreprises Individuelles et représentants légaux des sociétés clientes sauf SCI et Associations. Offre limitée à 40 € par univers de besoin (banque au quotidien, épargne, financement, protection) et par client. ** Avantage de 40 € supplémentaires réservé aux salariés d'entreprises clientes ou aux membres d'une structure signataire d'une convention de partenariat ACEFGO sous réserve de validation d'un univers de besoin. Le versement est réalisé dans les 45 jours qui suivent la souscription. Retrouvez toutes les conditions sur www.banquepopulaire.fr/bpgo/offre-bienvenue-partenaire.

(2) Pour bénéficier de cette offre, il suffit de devenir Sociétaire CASDEN et client Banque Populaire Grand Ouest.

(3) Offre soumise à conditions et dans les limites fixées par l'offre de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1bis rue Jean WIENER 77420 Champs sur Marne - SIREN n° 784 275 778 - RCS MEAUX.

(4) En votre qualité de sociétaire de la CASDEN Banque Populaire, vous pouvez bénéficier sur votre Prêt immobilier Banque Populaire Grand Ouest, sans frais supplémentaires que ceux liés à la souscription des parts sociales CASDEN du cautionnement Parnasse Garanties, filiale de la CASDEN, sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par la caution Parnasse Garanties - Société Anonyme au capital de 99.681.000 €, Siège Social : 1, bis rue Jean Wiener 77420 Champs sur Marne RCS MEAUX 789 910 783.

(5) Le montant de chaque versement ou retrait doit être de 10 € minimum. Le solde du compte épargne Dépôt Solidarité CASDEN ne doit pas être inférieur à 10 €.

(6) L'Épargne déposée sur un compte épargne CASDEN génère des Points CASDEN à hauteur de 115 % du solde constaté pour un compte épargne « Dépôt Solidarité » et de 33 % du solde constaté pour un Compte Sur Livret. Les Points sont calculés en fonction du solde journalier du livret et comptabilisés chaque fin de mois. Les Points acquis permettent d'accéder aux prêts proposés par la CASDEN Banque Populaire à des taux réduits en fonction du nombre de Points utilisés pour le crédit. Cette règle d'acquisition peut être modifiée sur décision de la CASDEN Banque Populaire et appliquée dans les conditions fixées par cette dernière. Pour en savoir plus sur l'acquisition des Points : <https://casden.fr/Nos-solutions-originales/Epargne-et-Points/Simulation-Epargne-et-Points>.

Fonction publique



Humaine et digitale, votre banque vous permet de bénéficier d'un conseiller dédié et d'un espace personnel en ligne pour accéder à vos comptes. Vous bénéficiez d'une offre privilégiée permanente⁽⁷⁾



10% de réduction sur le tarif de la convention de services pour gérer vos comptes simplement au quotidien (agence, web, application mobile).



5% sur vos cotisations annuelles d'assurance auto et habilitation tout au long de la vie du contrat et **3 mois gratuits** sur la protection de votre famille.



Remboursement des frais réel de transferts de vos contrats d'épargne dans la limite de 100 € par contrat.



L'ACEF se mobilise, accompagne et soutient des associations ou projets portés par les personnels des services publics.



LA SOLIDARITÉ AU COEUR DE NOS VALEURS

VOS AVANTAGES EXCLUSIFS

- Des offres de loisir négociées par vos ACEF du Grand Ouest auprès de leurs partenaires locaux.
- Une offre multi-avantages négociée auprès d'enseignes nationales pour améliorer votre pouvoir d'achat.

Parrainer, c'est Gagner ! ⁽⁸⁾

Faites profiter de tous ces avantages à vos collègues !

Vous bénéficierez de 1 000 Points CASDEN pour chaque filleul parrainé⁽⁹⁾.

Et de l'offre parrainage de la Banque Populaire Grand Ouest ⁽⁸⁾.

Recevez jusqu'à 50 € par parrainage de vos proches et tentez de gagner un bon voyage d'une valeur de 1500 € en participant au tirage au sort.



Découvrez tous les avantages

Votre interlocuteur : Mme HILLION Séverine

Téléphone : 06 11 51 28 78

Email : severine.hillion@bpggo.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site



⁽⁷⁾ Voir conditions en agence

⁽⁸⁾ L'offre de parrainage est ouverte à tout parrain majeur lors de l'opération titulaire d'un compte à la Banque Populaire Grand Ouest et à tout filleul particulier âgé de plus de 18 ans. Un client devient parrain dès lors que la ou les personne(s) recommandée(s) ouvre(nt) un compte de dépôt ou un compte courant et souscrit (souscrivent) une des conventions de relation proposées par la Banque Populaire Grand Ouest dans un délai maximum de six mois à partir de l'entrée en relation avec le filleul par un conseiller Banque Populaire Grand Ouest.

Le parrain recevra sous forme de virement sur le compte à vue ou le compte courant :

- Jusqu'à 50 € dans le cadre d'une ouverture à un particulier,
- Jusqu'à 100 € dans le cadre d'une ouverture à un professionnel, une association ou un Comité Social d'Entreprise.

Le nombre de parrainages récompensés est limité à 10 par année civile. Il participera à un des 4 tirages au sort annuels pour gagner une enveloppe évation d'une valeur de 1 500 €, utilisable en une fois pour toute prestation, auprès de notre agence de voyage partenaire.

⁽⁹⁾ L'offre Recommandation CASDEN est ouverte à toute personne majeure lors de l'opération, sociétaire de la CASDEN Banque Populaire et à tout filleul, majeur lors de l'opération. Offre valable dès lors que la personne recommandée devient un nouveau Sociétaire CASDEN et ouvre un compte de dépôt en Banque Populaire régionale. Le parrain se verra alors attribuer 1000 points CASDEN. Le parrain certifie avoir l'accord préalable de la personne pour transmettre ses coordonnées à la CASDEN Banque Populaire.